Programme de formation

14 novembre 2026

Apprendre fonctionnement, compétences, gouvernance des institutions locales

Pourquoi cette formation ?

Le fonctionnement et la répartition des compétences entre les différents échelons locaux sont particulièrement complexes. Cette formation aura pour objectif d'analyser l'organisation, les attributions et les principes de gouvernance des communes, départements, régions et intercommunalités.

Objectif principal

Connaître le rôle, l'environnement et le fonctionnement des collectivités locales et EPCI.

-

Objectifs opérationnels

- Connaître les compétences des différentes institutions locales.
- Comprendre qui fait quoi – au niveau administratif et politique – au sein de chaque collectivité.
- Saisir les enjeux des dernières lois de décentralisation.

Contenu

L'institution politique locale : organisation et le fonctionnement

- L'organisation du pouvoir local.
- Le chef·fe de l'exécutif, l'exécutif (commissions/délégations), les conseiller·es.
- Le fonctionnement de l'institution politique locale (conseil municipal ou assemblée).

Les compétences et l'environnement de la collectivité

- Clause générale de compétence vs énumération législative.
- La nouvelle répartition des compétences entre collectivités : compétences communales, compétences départementales, compétences régionales.
- Les organismes associés.

Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale
10 rue Chevreul 75011 Paris
Tel: 01 41 58 52 40
Association Loi 1901 - Siret 42068662800058 - APE 913E - NAF 9499Z
cedis@cedis-formation.org - http://www.cedis-formation.org

Programme de formation

14 novembre 2026

L’impact des nouvelles lois de décentralisation sur les compétences des collectivités locales

- L’intercommunalité : quel statut pour quels pouvoirs ?
- Le renforcement du fait intercommunal (de la marche forcée de Marseille Métropole à l’échec du référendum alsacien et expériences de fusions réussies).
- L’émergence de nouvelles collectivités locales (métropoles, pôles métropolitains, cas particulier du Grand Paris, Métropole de Lyon …).

Méthode pédagogique et pré-requis

- Formation tous niveaux, qui nécessite pas de pré-requis.
- Alternance d’apports théoriques et de cas pratiques, d’illustrations et d’échanges afin d’identifier les bonnes pratiques.
- Les stagiaires seront évalués par questionnaire, en début et fin de formation, afin de mesurer l’acquisition des savoirs.

Format

Formation déclinable en 3 ou 6 heures.

Public cible

Elu·es et collaborateur·trices d'élu·es, agents de la fonction publique, acteur·trices travaillant avec les collectivités locales (structures privées, associatives...).

Pour les personnes en situation de handicap: contacter
le référent
Cédis.

Inscriptions

Pour les élu·es :
modalités de financement et d'inscription .

Pour les agents de la fonction publique, les salarié·es, ou autres :
modalités de financement et d'inscription .

Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale
10 rue Chevreul 75011 Paris
Tel: 01 41 58 52 40
Association Loi 1901 - Siret 42068662800058 - APE 913E - NAF 9499Z
cedis@cedis-formation.org - http://www.cedis-formation.org